

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/09/2025 - 22669 - 1997 B 00383 - 334 180 486 - CIGAL INVESTISSEMENTS

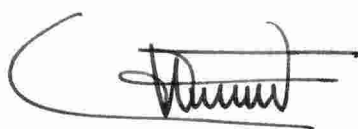
SAS CIGAL INVESTISSEMENTS

Bilan Actif

			31/03/2025	30/06/2024
	Brut	Amort et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	12 921	12 921	0	0
Immobilisations corporelles	171 399	36 597	134 802	26 377
Immobilisations financières	4 129 733	500 000	3 629 733	3 339 733
Total Immobilisations	4 314 053	549 518	3 764 535	3 366 110
Actif circulant	1 158 814	0	1 158 814	1 919 387
Total Actif	5 472 867	549 518	4 923 349	5 285 497

Bilan Passif

	31/03/2025	30/06/2024
Capital social	494 700	494 700
Réserve légale	49 470	49 470
Autres réserves y compris résultat affecté	2 837 239	3 937 851
Total capitaux propres	3 381 409	4 482 021
Provisions	0	0
Dettes financières	1 075 058	402 834
Dettes exploitation et autres dettes	466 882	400 642
Produits constatés d'avance	0	0
Total Passif	4 923 349	5 285 497



CERTIFIE CONFORME

Etats financiers au 31/03/2025

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au **31/03/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), et au règlement n°2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 923 348 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **483 371 euros** et un total **charges** de **583 982 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-100 612 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **31/03/2025**.
Il a une durée de **9 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de dépréciation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont:

1.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée économique de un et trois ans.

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'usage :

Matériel de transport 5 et 8 ans
Matériel Informatique 3 ans

1.3. Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5. Provisions

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

Les amortissements dérogatoires : différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

2 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

2.1. Capital social

Le capital social est composé de 49 470 actions de 10 € chacune, entièrement libérées.

2.2. Effectifs

L'effectif moyen des salariés s'établit à 8 personnes.

2.3. Engagements hors bilan

La société n'a pas souscrit de contrat d'assurance "Indemnités de Fin de Carrière" afin de faire face à l'obligation en matière d'indemnités de fin de contrat lors du départ à la retraite.

Au 31/03/2025, l'engagement d'indemnité de départ à la retraite calculé suivant la méthode rétrospective Prorata Temporis est évalué à 29 374 € (charges sociales patronales évaluées au taux de 40 %).

Les différents paramètres retenus pour évaluer cette indemnité sont les suivants :

- taux d'actualisation 3.50 %,
- table de mortalité INSEE 202-2022,
- date de départ à la retraite à 62 ans,

Règles et Méthodes Comptables

- taux de turn over à 3 %.

3 - Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2024, la société a appliqué les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général.

Cette application a conduit à modifier la méthode de présentation des charges au compte de résultat.

Ce changement améliore la fidélité de l'image des comptes et permet une meilleure comparabilité.

Les transferts de charges, qui étaient auparavant présentés dans des comptes spécifiques (notamment 791 – Transferts de charges d'exploitation), sont désormais comptabilisés en diminution des postes de charges concernés ou en prestations de services (comptes 708).

L'impact de ce changement sur le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025 est neutre, mais il modifie la présentation des charges et des produits :

- Sur l'exercice clos le 31 03 2024, les montants des transferts de charges s'élevaient à 2.546 €, ce compte n'est plus utilisé sur l'exercice 2025.

La cession d'immobilisations est désormais enregistrée en autres produits d'exploitation.

Aucun retraitement n'a été effectué sur l'exercice précédent présenté à titre comparatif, conformément aux dispositions transitoires prévues par le règlement.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
12 921					12 921
12 921					12 921
59 060		132 190		59 060	132 190
37 278		1 932			39 209
96 338		134 122		59 060	171 399
3 839 720		290 000			4 129 720
12					12
3 839 733		290 000			4 129 733
3 948 991		424 122		59 060	4 314 053

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	12 921			12 921
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 921			12 921
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	36 945	9 284	44 853	1 377
	Matériel de bureau, mobilier	33 015	2 205		35 221
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 961	11 490	44 853	36 597
TOTAL		82 881	11 490	44 853	49 518

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation des Comptes Annuels

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 419 098	1 419 098	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	12	12	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	382 237	382 237	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	648	648	
	Impôts sur les bénéfices	7 536	7 536	
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 777	42 777	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1	1	
	Débiteurs divers	14 459	14 459	
	Charges constatées d'avances	15 960	15 960	
	TOTAL DES CREANCES	1 882 729	1 882 729	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	207	207		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 112	30 112		
	Personnelet comptes rattachés	63 282	63 282		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 198	68 198		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	53 230	53 230		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 485	5 485		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 074 851	1 074 851		
	Autres dettes	219 039	219 039		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	27 534	27 534		
	TOTAL DES DETTES	1 541 939	1 541 939		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 074 769			

Présentation des Comptes Annuels

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/03/2025
Total des Charges à payer		329 306
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		207
Agios courus	207	
Emprunts et dettes financières divers		25 511
Int CC - C.C.	25 511	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 425
Fourn.fact.non parvenues	22 425	
Dettes fiscales et sociales		62 124
Personnel - congés à payer	42 135	
Org. sociaux - congés à payer	17 399	
Organismes sociaux à payer	409	
Etat - charges à payer	2 181	
Autres dettes		219 039
Clients, avoirs à établir	219 039	

SAS CIGAL INVESTISSEMENTS

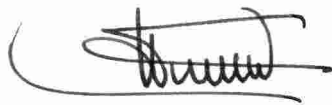
5 Rue Régnard
44000 NANTES

Société par actions simplifiée au capital de 494.700 Euros
334 180 486 R.C.S. Nantes

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Extrait du procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 septembre 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 100.611,89 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of loops and a horizontal stroke.